

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR UN PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE SH-550

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par le greffier adjoint de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 26 mai 2025, le conseil a adopté le projet suivant :

#### **Projet de règlement SH-550.97 modifiant le Règlement de zonage SH-550 de la Ville de Shawinigan.**

Le présent règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage SH-550 de la Ville de Shawinigan dans le but :

- d'autoriser l'usage habitation multifamiliale (maximum 90 logements) sur un lot situé dans la zone P-1021, 862, avenue Hemlock;
- d'autoriser des aménagements extérieurs (nouvelle surface de dekhockey et terrasse) sur un lot situé dans la zone I-1237, 3000, rue Burrill;
- d'autoriser l'usage service de location d'outils ou d'équipements sur un lot situé dans la zone C-1521, 4252, boulevard Royal;
- d'autoriser l'usage centre d'entraide et de ressources communautaires sur un lot situé dans la zone C-1536, 2843, avenue Beaudry-Leman;
- d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur un lot situé dans la zone P-8507, 28<sup>e</sup> Rue et avenue de la Mission.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

**16 juin 2025 à 16 h 30,**  
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville  
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement SH-550.97 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau et vous pouvez obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 30 mai 2025

Me Steve St-Arnaud  
Greffier adjoint